

Déterminer un itinéraire

Je m'évalue…

Corrigé

NOM :	Prénom :	Classe :	Note :

DOSSIER RESSOURCES :

Pour réaliser ces exercices, je dois impérativement être en possession de 2 cartes routières :

- Une carte routière nationale
  (exemple : Michelin « France » n° 721 ou n°792 au 1 / 1 000 00e)
- Une carte routière régionale
  (exemple : Michelin « Rhône Alpes » n°523 au 1/200 000e)



Déterminer et détailler un itinéraire

Et prendre en compte des contraintes nouvelles :



Paulo est titulaire d'une qualification de conductrice en transport routier de marchandises.
Elle est employée dans la société **Transport du LAC**, à Chambéry (73).
Aujourd'hui, on lui confie une nouvelle mission de transport au départ de Chambéry (73) et à destination de Oyonnax (01).
Pour cette mission, on lui a confié un véhicule porteur, de carrosserie type fourgon, et d'un PMA de 19 tonnes.

Il est parti à 8h du dépôt des Transports du Lac, situé au 321 rue du Grand Champ à Chambéry (73).
Il a effectué un premier chargement dans la zone d'activités de Bissy à Chambéry (73).
Il a déjà chargé 4 Palettes de composants électroniques pour un poids total de 420 kg

Il doit maintenant se rendre chez un second client, la société TOUTAND PLASTIC, situé à Oyonnax pour y prendre en charge un deuxième lot de marchandises.
Il va prendre en charge un lot de 6 palettes de composants plastiques pour un poids total de 900 kg.
Le dépôt de la société TOUTAND PLASTIC est ouvert de 8h à 12h et de 13 h 30 à 17h.
Cette évaluation porte uniquement sur cette partie de sa mission de transport.

Une fois cet enlèvement effectué, il devra se rendre chez un troisième client, situé à Lagnieu (01). Il effectuera là, une troisième et dernière prise en charge de marchandises, avant de se diriger vers le Nord de la France pour assurer les livraisons chez différents destinataires.
A Lagnieu, il chargera 9 palettes de bouteilles vides.

Pour cette mission de transport, la circulation sur autoroute est autorisée sauf indication contraire donnée par ordre de mission.

Pour l'ensemble du parcours, sauf indication(s) contraire(s), votre <u>vitesse moyenne</u> sera de :
- 60km/h pour les parcours hors autoroutes
- 80 km/h pour les parcours sur autoroutes.

Pour répondre dès la question 2, vous tenez compte de l'information suivante :

Après avoir quitté Rumilly, Paulo est arrivé à Vallières sur Fier. Alors qu'il souhaitait continuer sur la D 910 en direction de Frangy, une signalisation indiquait « Route fermée à 5km » avec une déviation conseillée par la D14 en direction de Seyssel.

Ordre de mission



TRANSPORT DU LAC

Groupe Raoul EVALOINGT

321 rue du Grand Champ
73000 Chambéry
N° Siren : 73 20182019

ORDRE DE MISSION :

Conducteur : *Paulo DUCHEMIN*

Véhicule : *DAF modèle CF 355*
Puissance : 355 ch
Moteur Euro 6
Hauteur : 3,70 m

PV : 8t500
PTAC : 19 t
PTRA : 38 t
L x l : 11m x 2,55m
Surface : 28,05 m²

Expéditeurs : *Société JEFF ABRICK 749 Rue de Chantabord ZI BISSY - 73000 Chambéry*

VERALLIA Rond point de Saint Gobain 01 150 Lagnieu

TOUTAND PLASTIC Chemin du Pré Matou ZI OUEST n°1 - VEYZIAT - 01100 Oyonnax

Destinataires :

ELECTRO PLAY 3 Voie Albert Carré ZI Delta 3 - Dourges - 62110 Hénin Beaumont

CSGV ZA des Forges 51200 Epernay

Marchandises : *Voir contrats de transports*

Consignes particulières :
- Voir contrats de transport
- Ne pas prendre l'autoroute entre Chambéry et Oyonnax

Véhicule de cette mission

DAF modèle CF 355 de 355 ch – Euro 6



Véhicule est immatriculé : LA 111 JB
Contrôles techniques en cours de validité
(chronotachygraphe et limiteur de vitesse inclus).
Carrosserie : fourgon tôlé (caisse rigide)

Affichage compteur : 73 074 km au départ

PV : 8t500
PTAC : 19 t
PTRA : 38 t
L x l : 11m x 2,55m
Surface : 28,05 m²

Dimensions utiles (intérieures de la caisse) :
L x L : 9m x 2,40 m - Hauteur : 2m70

Hauteur totale : 3 m 70

Caractéristiques du moteur :
moteur Paccar MX-13 / 6 cylindres en lignes,
Cylindrée : 12,9 litres
(Alésage x course : 130 x 162mm)

Consommation moyenne : 23 l / 100 km









Ce véhicule est équipé d'un badge autoroutier « télépéage » et d'un GPS,
Une carte de paiement de carburant TOTAL est attitrée à ce véhicule *avec son guide national des implantations des stations services TOTAL*



Je m'exerce…

DOSSIER SUJET :

1ère partie de l'exercice :

Question 1 : Je collecte ici les informations importantes dans ce tableau : *= 8 pts*

Conducteur(trice)	*Paulo DUCHEMIN*
Véhicule (type et carrosserie)	*Porteur(DAF CF355)* *Carrosserie fourgon*
Masse Maximale Autorisée (PTAC ou PTRA)	*PTAC 19 tonnes*
Nature de la marchandise (Nature, Poids…)	*Composants plastiques*
Départ (commune ou vile)	*749 rue de Chantabord - ZI BISSY* *Chambéry (73)*
Destination (commune ou vile)	*TOUTAND PLAXTIC – Chemin du pré Matou* *ZI ouest n°1 – Veyziat - 01100 Oyonnax*
Consignes de l'exploitant ou contraintes connues	*Enlèvement entre 8h et 12h ou 13h30 et 17h* *Ne pas prendre l'autoroute entre Chambéry et Oyonnax* *2e client du jour puis route vers Lagnieu (01)*

Question 2 : Je détermine l'itinéraire

Sur la carte ci-dessous je détermine le parcours de Chambéry à Oyonnax :

- Positionnez, par la lettre « D » le dépôt de départ, et avec la lettre « A » votre destination d'arrivée.
- Tracez l'itinéraire qui vous semble le plus judicieux en tenant compte des consignes que l'on vous a transmises.

= 4 pts

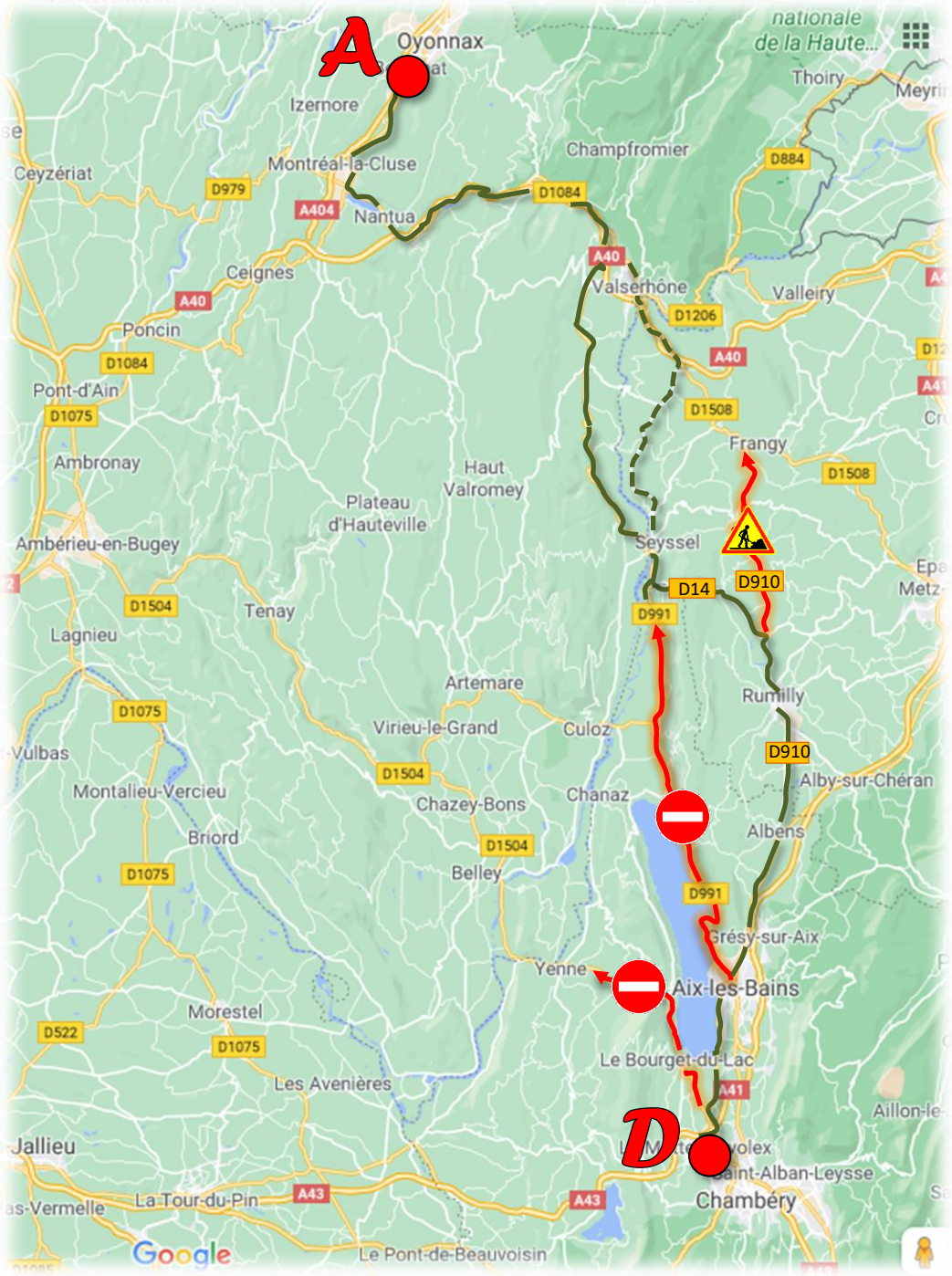

Question 3 : Je constitue un itinéraire détaillé

= 15 pts

En respectant les consignes données , et à l'aide de votre carte routière Michelin, détaillez votre itinéraire en indiquant les routes empruntées (ex : N74, D73…), les différentes étapes de votre parcours et les distances à parcourir à chacune de ces étapes.

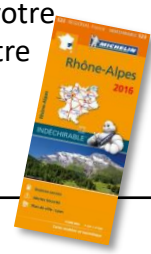

Complétez le tableau en utilisant exclusivement les grands repères kilométriques :

Ville départ	Ville étape	Route empruntée	Distance
Chambéry *n°15*	*Chambéry n°13*	*D 1201*	*3 km*
Chambéry n°13	*Aix les Bains*	*D 1201*	*11 km (1+4+6)*
Aix les Bains	*Grésy /Aix*	*D 1201*	*2 km*
Grésy /Aix	*Albens*	*D 1201*	*8 km (4+4)*
Albens	*Rumilly*	*D 910*	*9,5 km*
Rumilly	*Vallières*	*D 910*	*17 km ou 3,5 + 13 km (3,5+3+2+5+3)*
Vallières	*Seyssel*	*D14/D991*	
Seyssel	*Ochiaz*	*D991*	*22 km (2+6+2+6,5+1,5+4)*
Ochiaz	*Le Fay*	*D14/D1084*	*8 km (4+4)*
Le Fay	*St Germain de J.*	*D1084*	*3 km*
St Germain de J.	*Nantua*	*D1084*	*8 km (6+2)*
Nantua	*Montréal la C.*	*D1084*	*3 km*
Montréal la C.	*Oyonnax*	*D984d*	*12 km (6+3,5+2,5)*
Oyonnax	*Veyziat*	*D13*	*2 km*
Chambéry	*Oyonnax*	**TOTAL**	*106,5* **km**



Question 4 : Je répons aux questions suivantes en justifiant et en détaillant mes réponses :

1 – Paulo peut il envisager l' itinéraire utilisant la D31 de Chazey-Bons à St Martin du Frêne: Chambéry / Le Bourget du Lac / Yenne / Belley / Artemare / St Martin du Frêne / Oyonnax ?

Non car pour rejoindre Yenne depuis Chambéry, il faut passer par un tunnel interdit aux véhicules de plus de 7,5t et aux plus de 3m de haut

2 – Paulo peut il envisager de rejoindre directement Seyssel depuis Aix les Bains par la D991 ?

Non car la D991 est interdite aux véhicules de plus de 7,5 t entre Aix les Bains et Ruffieux.

De plus il y a un passage à niveau limité à 3m90 après Brison St Innocent. L'écart très faible entre la hauteur du camion et l'indication de hauteur des lignes électriques est trop faible !

3 – Avez vous repéré une autre situation particulière sur le parcours ?

Oui car la déviation par la D14 qui empêche de rejoindre Frangy passe par le Val du Fier et il y a un passage à une hauteur limitée de 3m80 qui corresponds presque à la hauteur du camion (3,70m).

4 – A partir de Seyssel, il y a 2 possibilités, quels sont les éléments qui ont orienté votre choix ?

Exemple de choix : ne pas passer par Bellegarde pour éviter une zone à plus forte circulation et un parcours un peu plus long en distance à parcourir…

Autre exemple de choix : prendre le risque de passer par Bellegarde pour rester sur un itinéraire « rouge » donc à priori plus adapté pour la circulation des véhicules lourds…

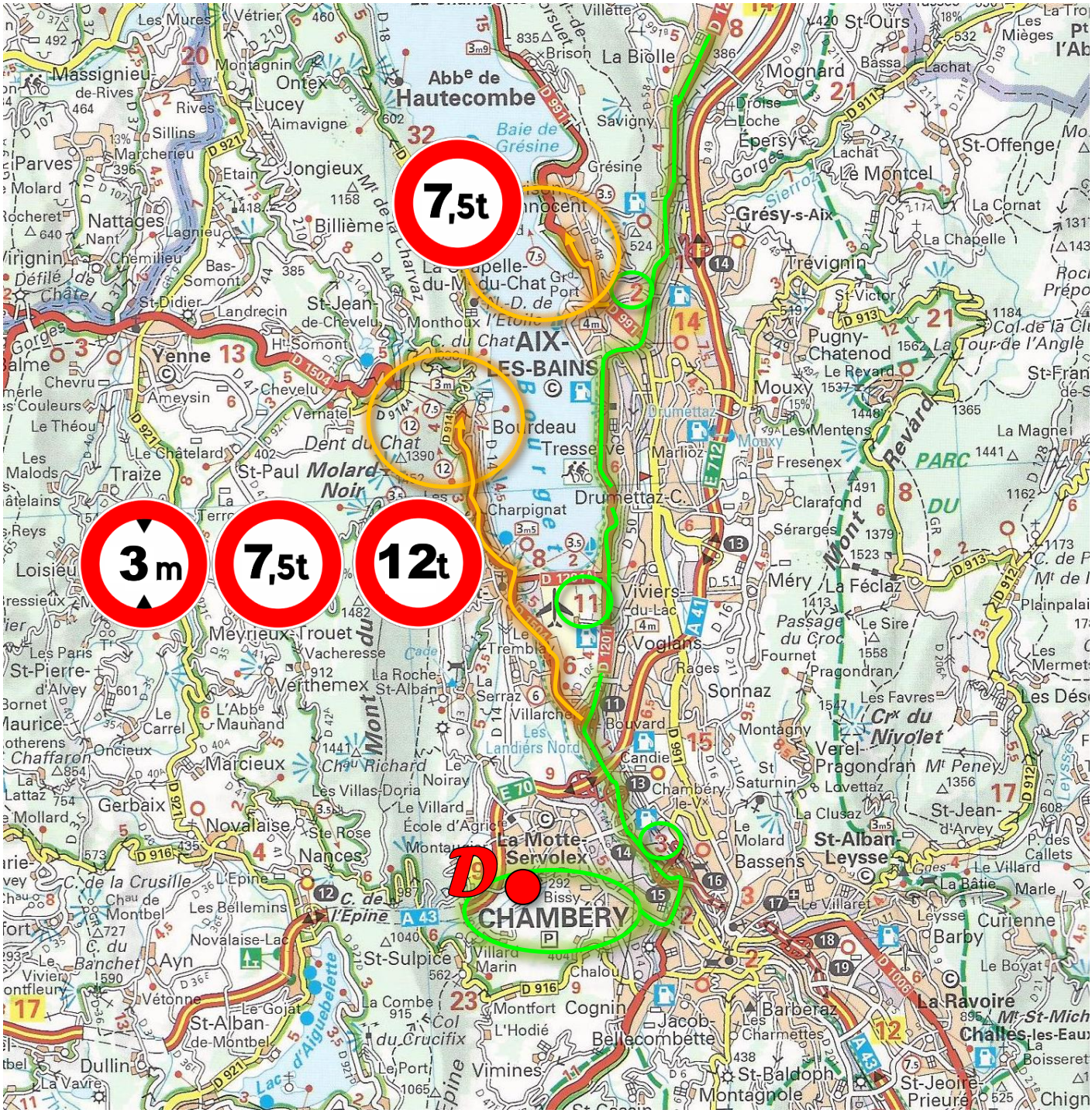
7,5t
3 m
7,5t
12t
D
CHAMBÉRY
AIX-LES-BAINS
Abbᵉ de Hautecombe
Baie de Grésine
Bourdeau
Drumettaz-C.
Viviers-du-Lac
Voglans
Sonnaz
La Motte-Servolex
Chambéry-le-V.
St-Alban-Leysse
Bassens
Barberaz
Jacob-Bellecombette
Cognin
St-Baldoph
Montagnole
St-Jeoire-Prieuré
Challes-les-Eaux
La Ravoire
Curienne
Barby
Le Bourget-du-Lac
Grésy-s-Aix
Mouxy
Pugny-Chatenod
Méry
La Féclaz
Le Montcel
St-Offenge
Mognard
St-Ours
Novalaise
Gerbaix
Marcieux
Meyrieux-Trouet
Yenne
St-Paul Molard-Noir
Traize
Loisieu
Nattages
Massignieu-de-Rives
Parves
Rochefort
Virignin
Jongieux
Billième
Lucey
Ontex
Montagnin
Vétrier
Les Mures
Abbaye de Hautecombe
Lac du Bourget
Mont du Chat
Dent du Chat
Col de la Cluse
Col de la Crusille
Col d'Aiguebelette
Lac d'Aiguebelette
Mont Revard
Parc du Mont Revard
Col de la Tour de l'Angle
Mt Peney
Crx du Nivolet
Passage du Croc
Col de la Chambotte
Col du Crucifix
Col de l'Epine
Col du Banchet
Col de Montbel
Col de Marin
Col de Chaudon
Col de Tamié
Col de Plainpalais
Col de Plainpalais
Col de Plainpalais

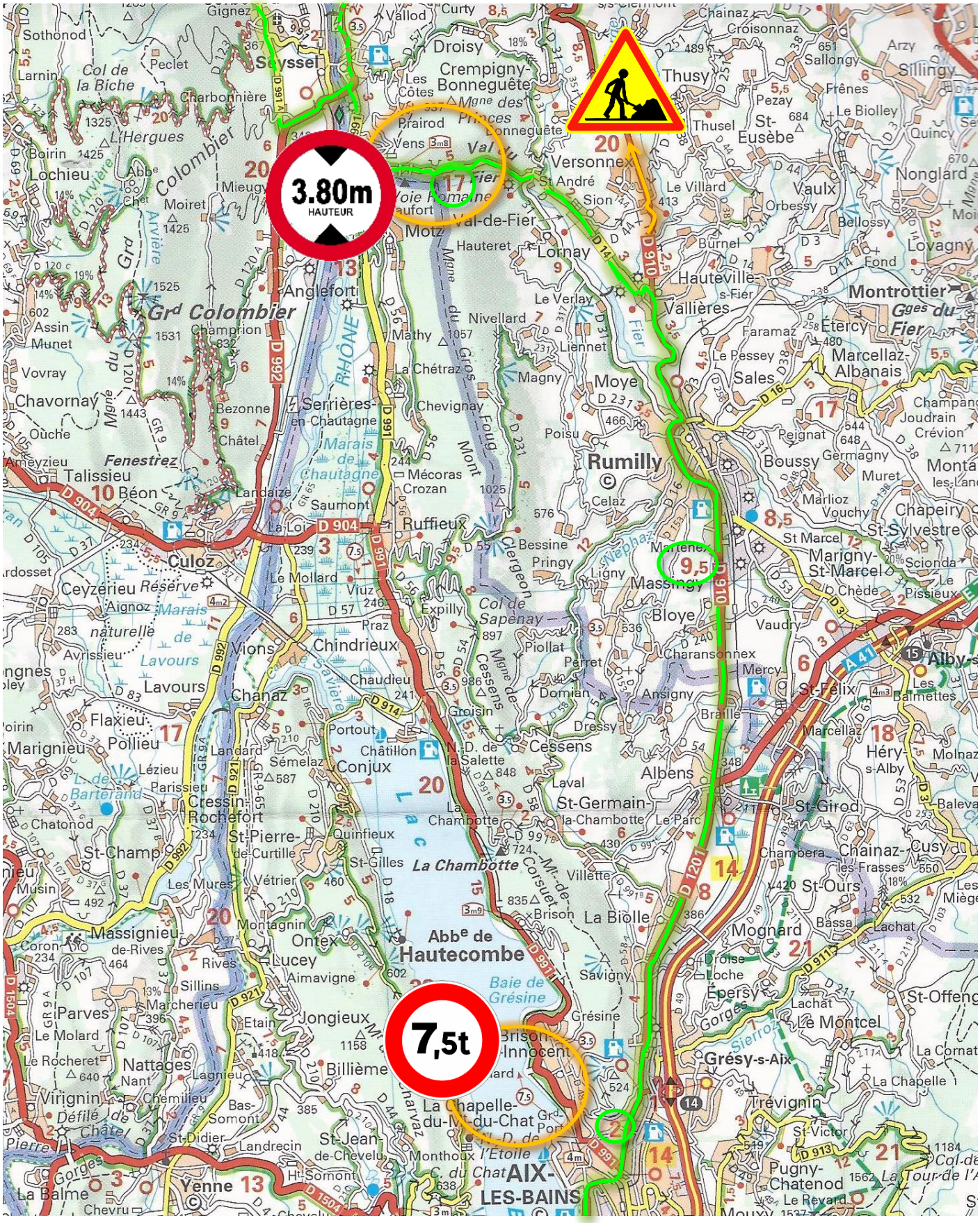
3.80m
HAUTEUR
7,5t
9,5
Lac
La Chambotte
Abbe de Hautecombe
Rumilly
AIX-LES-BAINS
Grd Colombier
Col de la Biche
Col de Sapenay
Col de Savière
Marais naturelle de Lavours
Marais de Chautagne
Baie de Grésine
Gorges du Fier
Gorges de la Balme
Défilé de Pierre Châtel
Mont du Chat
Mont Revard
Col du Chat
Col de Corsuet
Col de Clergeon
Col de Cessens
Col de Plainpalais
Col de Tamié
Col de Leschaux
Col de Bellecombe
Col de Plainjoux
Col de Frêtes
Col de Marocaz
Col de Mont Sapey
Col de Mont Revard
Col de Mont Sapey
Col de Mont Revard
Col de Mont Sapey
Col de Mont Revard

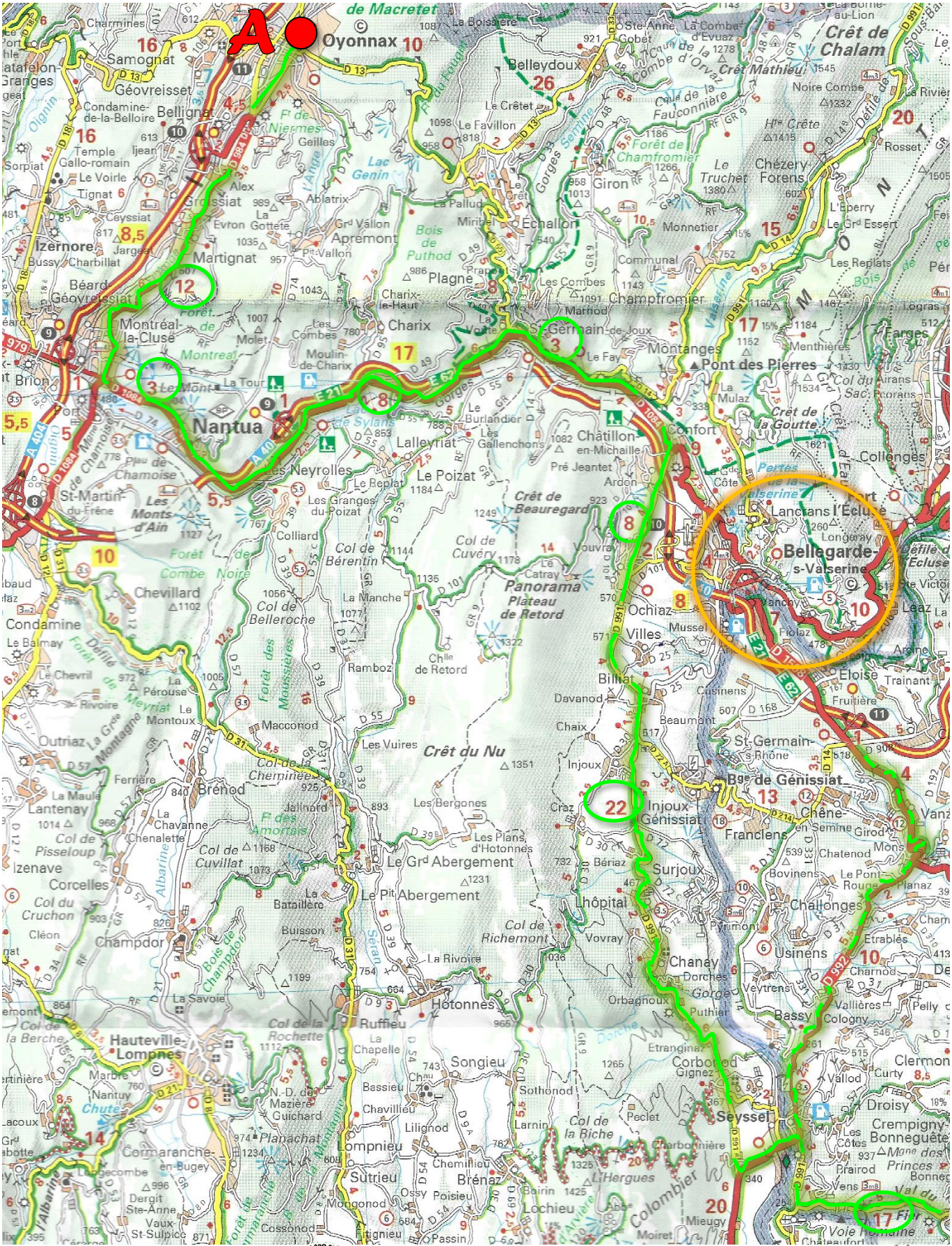
A
Oyonnax
Nantua
Bellegarde-s-Valserine
Crêt du Nu
Panorama Plateau de Retord
Col de Cuvéry
Col de Bérentin
Col de Belleroche
Col de Richemont
Col de Cuvillat
Col de Pisseloup
Col du Cruchon
Col de la Biche
Col de la Rochette
Col de la Berche
Col de la Cheminée
Col de la Fauconnière
Crêt de Beauregard
Crêt de la Goutte
Crêt Mathieu
Crêt de Chalam
Le Grd Abergement
Le Pit Abergement
Hôtonnes
Ruffieu
Hauteville-Lompnes
Seyssel
Pont des Pierres
Bellegarde-s-Valserine
Injoux-Génissiat
St-Germain-de-Joux
Le Poizat
Lalleyriat
Châtillon-en-Michaille
Les Neyrolles
Martignat
Izernore
Montréal-la-Cluse
Brénod
Champdor
Corcelles
Lantenay
Outriaz
Condamine
Chevillard
Ochiaz
Villes
Billiat
Surjoux
Lhôpital
Chanay
Usinens
Challonges
Franclens
Chêne-en-Semine
Lompnieu
Songieu
Cormaranche-en-Bugey
Sutrieu
Brénaz
Lochieu
Corbonod
Clermont
Droisy
Crempigny-Bonneguête
Farges
Collonges
Lancrans
Montanges
Confort
Giron
Échallon
Plagne
Apremont
Charix
Champfromier
Belleydoux
Le Crêt
Le Favillon
Le Truchet
Chézery-Forens
Rosset
Noire Combe
Monnetier
Mairod
Les Combes
Les Granges du Poizat
Le Replat
Le Burlandier
Les Gallenchons
Pré Jeantet
Ardon
Vouvray
Le Catray
Ramboz
Chille de Retord
Les Vuires
Macconod
Les Bergones
Les Plans d'Hotonnes
Le Grd Abergement
Le Pit Abergement
Jalinard
Chenalette
Ferrière
Brénod
Les Moussières
Forêt des Moussières
Forêt de Montreal
Forêt de Chamoise
Forêt de Syland
Forêt de Champdor
Forêt de Cuvillat
Forêt de Meyriat
Forêt de Combe Noire
Bois de Puthod
Bois de Champdor
Bois de Chamoise
Bois de Syland
Gorges de la Semine
Gorges de la Valserine
Gorges de la Langouette
Gorges de la Fauconnière
Défilé de l'Écluse
Défilé de Meyriat
Lac Genin
Lac de Sylans
Pont Rouge
Ptt Rouge
Ptt de Niermes
Ptt de Vallon
Ptt de Praz
Ptt de Chamoise
Ptt de Syland
Ptt de Champdor
Ptt de Cuvillat
Ptt de Richemont
Ptt de Meyriat
Ptt de Montagne
Ptt de Cheminée
Ptt de Jalinard
Ptt de Chenalette
Ptt de Ferrière
Ptt de Pisseloup
Ptt de Cruchon
Ptt de Rochette
Ptt de Berche
Ptt de Chapelle
Ptt de Mazière
Ptt de Guichard
Ptt de Planachat
Ptt de Dergit
Ptt de Ste-Anne
Ptt de Vaux
Ptt de St-Sulpice
Ptt de Cossonod
Ptt de Mongonod
Ptt de Chemilieu
Ptt de Ossy
Ptt de Poisieu
Ptt de Passin
Ptt de Lilignod
Ptt de Chavillieu
Ptt de Bassieu
Ptt de Sothonod
Ptt de Larnin
Ptt de Peclet
Ptt de Charbonnière
Ptt de Gignez
Ptt de Corbonod
Ptt de Etraginaz
Ptt de Orbagnoux
Ptt de Puthier
Ptt de Veytrens
Ptt de Dorches
Ptt de Pyrimont
Ptt de Bériaz
Ptt de Vovray
Ptt de Chaix
Ptt de Davanod
Ptt de Cusinens
Ptt de Beaumont
Ptt de Injoux
Ptt de Craz
Ptt de Chatenod
Ptt de Bovinens
Ptt de Le Pont-Rouge
Ptt de Planaz
Ptt de Etrables
Ptt de Charnod
Ptt de Vallières
Ptt de Cologny
Ptt de Pelly
Ptt de Bassy
Ptt de Mieugy
Ptt de Moiret
Ptt de Chateauford
Ptt de Menthières
Ptt de Les Replats
Ptt de Le Grd Essert
Ptt de L'Eperry
Ptt de Les Côtes
Ptt de Prairod
Ptt de Vens
Ptt de Prince
Ptt de Bonnegue
Ptt de Val du
Ptt de Fil
Ptt de Mane des
Ptt de Bonnec
Ptt de Voie Romaine
Ptt de Col du Sac
Ptt de Col du Airans
Ptt de Col du Ptt
Ptt de Col du Ptt
Ptt de Col du Ptt